

Charte de Bien-être Animal – Club du CROC'CYRANO

Le canicross est une discipline sportive qui unit le coureur et son chien dans un esprit de coopération, de respect et de plaisir partagé.

Notre club s'engage à promouvoir un sport responsable, où le bien-être physique et mental de chaque chien est la priorité absolue.

1. Respect de l'animal

Le chien est un partenaire sportif et non un outil de performance.

Aucune forme de maltraitance, de violence physique ou verbale n'est tolérée.

Le matériel utilisé (harnais, longe, baudrier) doit être adapté à la morphologie du chien, réglé correctement et en bon état.

2. Santé et sécurité

Tout chien participant doit être en bonne santé, à jour de ses vaccins et suivi par un vétérinaire.

Les chiens blessés ou malades ne doivent pas être sollicités pour courir.

Échauffement (une marche est souhaitée ou un début d'entraînement à rythme modéré) et retour au calme sont effectués pour prévenir les blessures.

De l'eau fraîche est mise à disposition avant, pendant (en fonction de la température) et après l'effort.

3. Conditions d'entraînement

Les entraînements sont adaptés à l'âge, la condition physique et l'endurance de chaque chien.

Les séances sont réduites ou annulées en cas de conditions météorologiques extrêmes (forte chaleur, grand froid, verglas).

Aucune utilisation de dispositifs coercitifs (colliers étrangleurs, électriques, etc.) n'est autorisée.



4. Socialisation et environnement

Les interactions entre chiens se font dans le respect de la sécurité de tous.

Les chiens agressifs ou réactifs doivent être gérés avec des mesures appropriées (muselière, distance, encadrement).

Les parcours sont choisis pour éviter les risques et préserver la faune et la flore locales.

5. Engagement des membres

Chaque membre du club s'engage à :

Veiller en priorité au bien-être physique et mental de son chien.

Respecter cette charte en toutes circonstances.

Signaler à l'encadrant toute situation mettant en danger un chien ou une personne.

Le respect des limites fixées par les autres chiens ou le propriétaire des autres chiens (ne doit être envahissant ou imposer à l'autre sa méthode). Le respect mutuel est indispensable.

NB : En prenant sa licence auprès du CROC'CYRANO, l'adhérent s'engage automatiquement à respecter la charte.

